



» Ecole
Avignon

Centre de ressources
pour la réhabilitation
du patrimoine architectural

1983-2023
40 ans

Le mot du Président

L'École d'Avignon fête ses 40 ans ! Elle mérite cette fête.

En 1983, l'État et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur élaborent le contrat de plan et, dans ce cadre, inventent un outil unique en France : un centre de formation et d'expertise promouvant la protection du patrimoine et contribuant à la réhabilitation des centres anciens de notre région.

Centre de ressources pour la restauration du patrimoine architectural, l'École d'Avignon participe à la politique de diffusion des compétences, des pratiques et du savoir-faire en matière de réhabilitation du patrimoine bâti et des espaces remarquables en direction des intervenants et partenaires de la décision, de la conception et de l'exécution.

Sa vingtaine d'enseignants et experts initie annuellement près de 700 stagiaires aux métiers de la restauration.

Soutenue depuis l'origine par l'État — Ministère de la Culture —, la Région Sud, le Département de Vaucluse, la Ville d'Avignon et les organisations professionnelles, l'École d'Avignon poursuit son développement en faveur du patrimoine, portée par l'ambition et le dynamisme des présidentes et présidents successifs (Y. Léonard, J.-L. Joseph, C. Helle, N. Dautier, F. de Boisgelin) et de ses directeurs (J.-C. Leccia, P. Morot-Sir, G. Nourissier, C. Vignon).

Étape importante dans la vie de l'École, la restauration de l'Hôtel du roi René viendra conforter sa renommée internationale et son projet sur le long terme.

À cette date anniversaire, mes pensées vont à mes amis François de Boisgelin, mon prédécesseur, et à Gilles Nourissier, directeur de l'École durant de nombreuses années, porteurs d'initiatives novatrices et d'enthousiasme.

J.-P. Perrin
Président de L'École d'Avignon

Présentation

L'École d'Avignon, Centre de ressources pour la réhabilitation du patrimoine architectural, est une association Loi 1901 installée dans l'Hôtel du roi René depuis 1986. Sa création, à l'initiative du ministère de la Culture et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du plan État/Région, ainsi que des représentants des métiers, remonte au mois d'octobre 1983.

Elle a permis de réutiliser l'Hôtel du roi René et de programmer sa restauration complète. L'édifice s'étant maintes fois renouvelé sur lui-même au cours de six siècles, les partis de restauration pouvaient être multiples, chaque époque ayant imprimé une trace encore lisible aujourd'hui. La destination particulière comme support pédagogique, et en conséquence lieu d'analyse, lieu de réflexion, a guidé l'intervention en cherchant à présenter la mémoire bâtie de l'édifice, avec ses différents styles, époques, usages. Cette conception de continuum, de lecture en accumulation à une valeur pédagogique puisqu'elle identifie les éléments constitutifs et successifs du monument.

L'édifice conserve les dispositions et les décors témoins de ces usages, styles et époques : une richesse qui confirme à ce lieu sa vocation à la réflexion et à la diffusion d'une culture vivante du bâti.

C. Vignon
Directrice de l'Ecole d'Avignon



L'histoire de l'Hôtel du roi René

XIV^e siècle

Attribution en 1316 de l'édifice au cardinal Gaillard de la Motte.

Début XIV^e siècle

Grande campagne de construction, réalisation du grand tinel, surélévation des murs d'une partie de l'édifice, construction de la tour de la livrée.

XV^e siècle

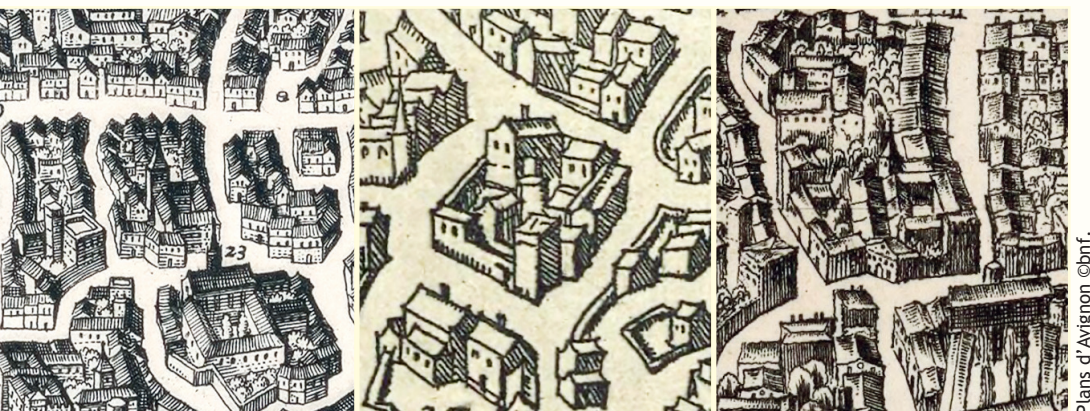
L'édifice est acheté par le roi René, celui-ci y séjourne durant quatre années. Malgré une possession courte, le roi marque son passage, des modifications importantes sont apportées comme la création d'un plafond dans le tinel, de fenêtres à meneaux, de décors à faux joints. Par ailleurs, la décoration est confiée à Nicolas Froment.

XVI^e siècle

Occupation par les familles Peretz et de Joyeuse. D'importants travaux sont là encore effectués.

XVII^e siècle

Installation des ursulines dans l'édifice. Elles font appel à l'architecte François de Royer de la Valfrenière pour réaliser d'importants travaux, notamment la transformation du grand tinel en chapelle, la réalisation d'une galerie et d'un escalier le long du tinel (en 1707), la construction de dépendances dont l'aile de la copropriété.



1635

1645

1690

Plans d'Avignon ©bnf.

Époque contemporaine

Transformation de l'immeuble en usine à différentes fonctions (fabrique de draps, magasins de papier, imprimerie). Certaines parties sont transformées en appartements. Il résulte de cette époque l'occultation de grandes ouvertures, la création de toilettes et certains sols témoignant des plans d'habitations.

1975

L'immeuble est acheté par la Ville d'Avignon puis, en 1978 par le Conseil général avec l'ensemble de la propriété.

1983

Création du Centre de formation pour la réhabilitation du patrimoine architectural mieux connu sous le nom d'École d'Avignon. Des campagnes de restaurations sont entreprises sous la direction de Dominique Ronsseray (ACMH).

1993

Le Conseil général cède la partie méridionale de l'Hôtel à une copropriété appartenant à M. Mariani et la Chambre des métiers du Vaucluse.

2019

L'École d'Avignon rachète l'immeuble mis en vente par le Conseil Départemental et devient propriétaire de la Maison du Roi René.



Dessin de Martellange ©bnf.

Les missions de l'École d'Avignon

L'École d'Avignon effectue diverses missions consistant à :

Enseigner

- Formations courtes de perfectionnement
- Formations diplômantes
- Formations qualifiantes

Conseiller

- Consultations et études techniques
- Audits du patrimoine
- Aide aux projets et à l'exécution
- Ingénierie pédagogique

Agir à l'international

- Expertise
- Échange de technicité
- Montage et pilotage de projets européens et internationaux
- Formation en Asie, en Europe, dans le Bassin méditerranéen, au Moyen et Proche-Orient
- Participe à des missions d'expertise pour le compte du ministère de la Culture, de la Région Sud et pour une série d'organismes internationaux : le Conseil de l'Europe, l'UNESCO, l'ICOMOS (International Council for Monuments and Sites)

Enseigner

Les formations dispensées par l'École d'Avignon intègrent toutes, par définition, une démarche de développement durable dans les interventions en bâti ancien. Elles développent la notion de développement durable et ses implications techniques, économiques et juridiques dans le domaine de la réhabilitation. Elles confrontent les principes du développement durable aux interventions sur le patrimoine bâti, en répertoriant les atouts et les contraintes de ces édifices, en proposant des méthodes et outils permettant d'intégrer au mieux les nouvelles exigences.

Les contenus de formation s'inscrivent dans une méthodologie d'enseignement axée sur :

- la transmission d'une méthodologie d'observation des savoir-faire locaux ;
- la transmission des connaissances théoriques, culturelles et historiques du bâti, de l'évolution des styles et des décors ;
- la transmission dans la mise en œuvre des techniques traditionnelles et l'utilisation des matériaux dans le cadre de l'entretien du bâti et des pathologies associées.

Avec une moyenne de 60 stages par an, l'École d'Avignon agit en formation de perfectionnement, en mobilité sur le territoire national et européen. Ces formations de perfectionnement visent à adapter les professionnels aux spécificités du marché de la réhabilitation (matériaux, techniques, entretien/réparation) et à modifier leurs réflexes acquis à l'occasion de la pratique de la construction neuve. Elles sont généralement montées à la demande d'organisations professionnelles, consulaires ou par les opérateurs urbains.

Elles comprennent :

- des formations théoriques dans le cadre d'opération de prescription ou de sensibilisation pour la rédaction de cahiers des charges ;
- des formations pratiques dans le cadre d'opérations de suivi de chantier ou d'interventions en réhabilitation.



Conseiller

Les centres anciens des villes et des villages recèlent un patrimoine urbain et architectural d'une richesse et d'une diversité exceptionnelles.

Ils présentent à leurs visiteurs comme à leurs habitants un condensé de l'évolution historique des pratiques de la ville et des arts de bâtir et constituent de ce fait autant d'éléments fondateurs de l'identité locale et régionale.

Au-delà de son intérêt patrimonial, tout centre ancien est un segment important de l'armature urbaine et économique de la commune et de la région. Son attractivité est déterminante pour maintenir et pour développer activités et emplois.

Soumis aux outrages du temps, exposé aux effets mal contrôlés de la modernisation et des mutations économiques, souvent affecté d'un déséquilibre et d'une paupérisation de son peuplement, ce prestigieux patrimoine public et privé est menacé de multiples dégradations que la collectivité a le devoir de maîtriser.

C'est pourquoi l'École d'Avignon produit un effort constant en faveur de la revitalisation des centres anciens et de la sauvegarde du patrimoine.

Elle accompagne les communes qui s'engagent dans des actions sur leur cœur de ville, elle effectue des études pré-opérationnelles, des opérations d'aménagement d'espaces publics ou de ravalement de façades, ou dans l'implantation et création de logements sociaux, tout en ayant un souci permanent de la qualité de ses réalisations.

Pôle de compétence de notoriété internationale dans le domaine de la réhabilitation du patrimoine, l'École d'Avignon agit depuis 1983 en mission d'assistance technique au bénéfice des collectivités locales qui en font la demande.

Agir à l'international

Depuis 1987, l'École d'Avignon est engagée dans une démarche de partenariats européens pour créer des réseaux et des projets transnationaux. Dans la plupart de ces actions c'est en assurant la direction du projet qu'elle s'est positionnée, confrontant réflexions communes, connaissances et méthodes d'intervention. De la connaissance des différentes typologies architecturales et des processus de transformation, des arts de bâtir traditionnels, au montage de projets, de bibliographies thématiques et d'assistance pratique à la réhabilitation et à l'entretien, de méthodologie à la mise au point, l'École d'Avignon agit au cœur des réseaux.

En territoire métropolitain, le travail mené depuis 1989 avec les UDAP et l'École de Chaillot est devenu une référence et trace les contours de ce que pourrait être à terme la composante de formation pratique – initiale et continue – des architectes du patrimoine dans l'espace euroméditerranéen francophone (France, Belgique, Suisse, Maghreb, Levant).

L'École d'Avignon a utilisé les programmes de formation, de la culture, des nouveaux espaces tels MEDA ou PHARE, de l'action interrégionale, afin de confronter des pratiques et de produire en commun réflexions, connaissances, méthodes d'intervention, promouvoir la réhabilitation du parc bâti et le développement durable en Europe et en Méditerranée (www.rehabimed.net).



Informations pratiques :

- Public : adulte
- Stage de 6 à 16 participants
- Stages courts : 2 à 5 jours
- Formations certifiantes : 1 an
- Enseignement par des experts
- Hébergements et repas non compris
- Devis établi sur demande au service formation
- École située en centre-ville, proche de la place Pie
- Prise en charge du coût pédagogique possible selon statut (demandeur d'emploi, artisan, salarié, profession libérale...)



L'École d'Avignon
6, rue Grivolos
84000 Avignon

Tél. : 04 90 85 59 82

Courriel : contact@ecole-avignon.com
<http://www.ecole-avignon.com>



Site Internet